

Compétences complémentaires pour la conduite de travaux dans le bâtiment

RS6278 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	232
Formacode(s)	22293
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/03/2023
Date d'échéance	27/03/2026

Certificateur(s)

GROUPE MONITEUR · SIRET : 40308082300244

GROUPE MONITEUR · SIRET : 40308082300228

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification consiste à donner aux futurs conducteurs de travaux dans le bâtiment la possibilité de s'approprier tous les outils et méthodes pour mener leurs missions, ainsi que de mettre à jour leurs connaissances réglementaires et méthodologiques. Le parcours doit leur permettre de répondre aux exigences accrues de polyvalence et aux nouvelles compétences qui leurs sont demandées, notamment en termes de santé, sécurité et sureté sur les chantiers.

Pour répondre à cet enjeu majeur, le parcours vise à garantir des compétences professionnelles complémentaires aux compétences techniques telles que structure, gros œuvre, lots techniques. Il est conçu autour d'une organisation modulaire permettant une acquisition progressive de compétences clés attendues. Ce parcours leur permettra notamment d'identifier les étapes clés d'un projet de construction, et d'assurer l'ordonnancement et le pilotage de son opération de travaux en termes techniques, financiers, juridiques : de la préparation à la réception du chantier. Enfin, il lui permettra d'anticiper et de résoudre les litiges en mobilisant les différents outils juridiques à disposition.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Appliquer les préceptes juridiques de l'urbanisme et les nouvelles obligations de performances environnementales à partir de l'analyse des documents contractuels afin d'ouvrir et de conduire un chantier en toute conformité.
2. Identifier les impacts pratiques des questions de responsabilité sur un chantier par une analyse des documents contractuels de chacun des acteurs afin de distinguer le rôle juridique de chacun des acteurs de la construction.
3. Sécuriser un chantier en mettant en place les commissions et les documents adéquats afin qu'il se déroule dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
4. Définir le rôle de chacun des acteurs du chantier par une analyse des documents du marché de travaux afin de vérifier la complétude des équipes, de leurs responsables et des responsabilités afférentes.
5. Mener les études préalables en utilisant les formules de calcul, les ratios et les coefficients appropriés afin de définir les besoins en ressources techniques et humaines nécessaires à la bonne exécution du chantier.
6. Assurer la bonne marche du chantier dans le respect des missions confiées aux intervenants du chantier afin de respecter le planning d'exécution du chantier et de l'ajuster si nécessaire.
7. Contrôler l'exécution des travaux en utilisant les formules de calcul, les ratios et les coefficients appropriés afin de maîtriser les délais et les coûts jusqu'à l'achèvement du chantier.
8. Appliquer le cadre réglementaire de la réception des travaux en utilisant les documents contractuels et les formules de calcul adéquats afin de limiter d'éventuels litiges et recours.
9. Réceptionner le chantier en analysant la conformité des travaux effectués afin de procéder à la mise en œuvre des

garanties.

10. Assurer l'achèvement du chantier sur le plan financier en s'assurant du renseignement et de la signature du procès-verbal de réception des travaux afin d'éviter tout risque de recours.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour entrer en formation, il est nécessaire de justifier des quelques prérequis :

- Exercer dans le secteur des travaux du bâtiment depuis au moins deux ans, en occupant un poste d'Adjoint de conducteur d'opération, assistant(e) conducteur travaux ou de Chef de chantier
- Disposer d'un projet professionnel d'évolution sur un poste de conducteur de travaux dans le bâtiment

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

- Avoir suivi l'intégralité du parcours et effectué les évaluations continues
- Obtenir la moyenne pondérée suite aux évaluations continues et à l'évaluation finale

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est mis en place par et sous la responsabilité du certificateur. Il est composé du :

- Responsable du secteur construction de Groupe Moniteur, n'appartenant pas au jury de validation et n'ayant aucun lien avec les candidats,
- Personne extérieure au certificateur Groupe Moniteur, experte dans le domaine du secteur du bâtiment et n'appartenant pas au jury de validation.

L'expert professionnel externe préside de jury de certification et sa voix est prépondérante en cas de désaccord.

Base légale

Date de décision	27/03/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/03/2026
Date de dernière délivrance possible	27/09/2026

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

.

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6278/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	6 000 €
Coût moyen par dossier	6 000 €
Durée moyenne	49 h
Période	08/2023
Entreprise	53 %
France compétences	47 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.